

CANADA

---

RECUEIL DES TRAITÉS 1942

N° 22

ÉCHANGE DE NOTES

(4 et 9 mai 1942)

ENTRE

LE CANADA

ET LES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

COMPORTANT UN ACCORD

TOUCHANT LE TERMINUS SUD  
DE LA ROUTE DE L'ALASKA

---

EN VIGUEUR LE 9 MAI 1942



OTTAWA  
EDMOND CLOUTIER  
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI  
1946

43 207 881

61630829

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS 1942

N° 22

ÉCHANGE DE NOTES

(4 mai 1942)

ÉTATS

LE CANADA

SOMMAIRE

PAGE

- I. Note, en date du 4 mai 1942, adressée par le Ministre des  
Etats-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire d'Etat aux  
Affaires extérieures du Canada ..... 3
- II. Note, en date du 9 mai 1942, adressée par le Secrétaire  
d'Etat aux Affaires extérieures du Canada au Ministre des  
Etats-Unis au Canada ..... 4

EN VIGUEUR LE 9 MAI 1942



IMPRIMERIE DE LA REINE  
EDMONT GLOUVER  
OTTAWA

ÉCHANGE DE NOTES (4 ET 9 MAI 1942) ENTRE LE CANADA ET  
LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE COMPORTANT UN ACCORD  
TOUCHANT LE TERMINUS SUD DE LA ROUTE DE L'ALASKA

(Traduction)

I

*Le Ministre des Etats-Unis au Canada  
au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada*

LÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

No 668

Ottawa, le 4 mai 1942.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Au cours d'un entretien, le 24 avril 1942, M. Keenleyside, Sous-Secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures, a soulevé la question du terminus sud de la route de l'Alaska actuellement en cours de construction, et s'est enquis notamment si mon Gouvernement était d'avis que le chemin s'étendant de la tête de ligne de la voie ferrée à Dawson Creek au Fort St. John était compris dans l'offre des Etats-Unis telle qu'exposée dans ma note du 17 mars 1942.

La recommandation à ce propos de la Commission Permanente de Défense Canado-Américaine, que j'ai incorporée dans ma note du 17 mars, traite textuellement de "la construction d'une voie routière le long de la ligne marquée par la suite des aéroports Fort St. John—Fort Nelson—Lac Watson—Whitehorse—Boundary—Big Delta, les terminus respectifs qui relient les routes existantes du Canada et de l'Alaska."

Comme il semblait, d'après la question posée par M. Keenleyside, y avoir quelque équivoque sur le point de savoir si le mot "terminus" limitait la longueur du chemin à construire ou indiquait simplement où les chemins existants, sans égard à leur étendue ou à leur capacité de transport, finissaient, on a consulté les procès-verbaux de la Commission Permanente de Défense Canado-Américaine qui y ont rapport. On y relève la phrase suivante:

"La route envisagée viendra aboutir au sud sur le chemin de fer Edmonton, Dunvegan, Colombie-Britannique, chemin de fer dont la capacité de transport disponible dépasse de beaucoup la capacité de transport possible de la route. Elle aboutira au nord en un point situé à soixante milles environ au sud de Fairbanks sur la route Richardson, laquelle relie Fairbanks à Valdes."

Vu ce passage, qui précise l'intention de la Commission Permanente de Défense Canado-Américaine, mon Gouvernement est d'avis que son offre d'entreprendre la construction et l'entretien pendant la guerre de la route comprend, en fait, le chemin qui s'étend de Dawson Creek au Fort St. John. Pour en garder note, mon Gouvernement serait heureux de recevoir confirmation du Gouvernement du Canada qu'il partage cet avis.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances renouvelées de ma plus haute considération.

PIERREPONT MOFFAT.



*Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada  
au Ministre des Etats-Unis au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No 66

Ottawa, le 9 mai 1942.

Monsieur le Ministre,

Pour faire suite à votre note No 668 en date du 4 mai 1942 relative au terminus sud de la route de l'Alaska et à notre échange de notes précédent touchant la construction d'une voie routière menant en Alaska, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada est disposé à admettre que la route s'étendant de Dawson Creek, en Colombie-Britannique, au Fort St. John, en Colombie-Britannique, soit comprise dans la route envisagée, et que la tête de ligne de la voie ferrée à Dawson Creek soit reconnue comme terminus nord de la route.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Secrétaire d'Etat aux Affaires  
extérieures,*

W. L. MACKENZIE KING.